



COMMUNE DE SOYHIÈRES



ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Les ayants droit de la commune municipale de Soyhières/les Riedes-Dessus sont conviés à une assemblée communale extraordinaire le :

Mardi 27 mai 2025 à 20h00,
à La Cave

Ordre du jour :

1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 18 décembre 2024.
2. Discuter et voter une dépense de Fr. 173'000.- TTC pour l'assainissement du collecteur d'eaux usées « Les Riedes-Dessus », montant à prélever sur le fond de l'épuration.
3. Point information : présentation du plan spécial d'équipement de détail « Alimentation en eau par la Bourgeoisie de Soyhières – Côte sur la Fin ».
4. Divers

Le Conseil communal

Important : nous rappelons la teneur de l'article 27, al. 2 du règlement d'organisation qui prévoit que le procès-verbal de la précédente assemblée est à disposition des citoyens qui désirent le consulter. Les demandes de compléments ou de rectifications doivent parvenir, par écrit au Secrétariat communal **au plus tard la veille de la prochaine assemblée.**



Aux citoyennes et citoyens de Soyhières-Les Riedes-Dessus

Présentation du plan spécial d'équipement de détail « Alimentation en eau - Côte sur la Fin »

La bourgeoisie de Soyhières souhaite alimenter en eau potable les fermes Blattner et de La Bouecq, ainsi que les abreuvoirs des pâturages de la Côte sur la Fin. La conduite de près de 2.5km sera raccordée au réseau communal par l'intermédiaire d'une station de pompage située au carrefour du chemin de la Réselle.

Le plan spécial d'équipement de détail « Alimentation en eau – Côte sur la Fin » sera présenté à la population conformément à l'art. 67, al. 3 de la LCAT lors d'un point « information » en assemblée communale le mardi 27 mai 2025 à 20h00 à la Cave.

Monsieur Christian Zuber, maire, en charge du dossier avec le soutien technique du bureau d'ingénieurs AFRY Suisse seront présents afin de vous présenter le projet. Dans l'intervalle, si vous avez des questions, nous sommes à disposition pour recueillir vos propositions et déterminations.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette présentation, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Le Conseil communal

Situation des points à raccorder : (Tracé en page 2)



